NOUS CONTACTER

SECTEUR 92105 **ENFANTS ET ADOLESCENTS**

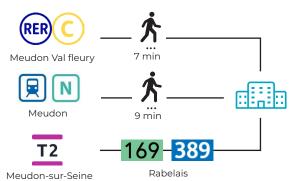






11, rue de la République 92190 MEUDON

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN





01 42 11 78 95

Le secrétariat est ouvert du lundi et vendredi de 9h à 17h.

cattpmeudon@eps-erasme.fr

Les modalités d'admissions

Les adolescents peuvent être orientés au CAT-TP sur indication médicale. Les partenaires médico-sociaux (établissements de santé, psychologues...) peuvent également contacter l'équipe pour organiser les soins et la mise en place d'un consultant référent. Les demandes sont adressées par courrier puis étudiées en équipe.

Un rendez-vous avec le médecin du CATTP et un membre de l'équipe est proposé à l'adolescent et à ses parents (ou son référent).

Après l'admission, un projet thérapeutique individuel est élaboré avec le jeune. Il sera réévalué régulièrement après une période d'essai.

Pour contacter les représentants des usagers

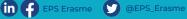
92@unafam.org UNAFAM 92 - 4, rue Foch - 92270 Bois-Colombes



Plus d'informations sur www.eps-erasme.fr

Suivez-nous sur les réseaux











QUI SOMMES-NOUS?

NOS MISSIONS

NOTRE ENCADREMENT

Le CATTP est un lieu de soins qui accueille des adolescents âgés de 12 à 18 ans qui présentent des difficultés psychologiques telles que des troubles anxieux, troubles du sommeil, troubles dépressifs, phobies scolaires, difficulté de socialisation, isolement/repli sur soi, troubles alimentaires, troubles du comportement...

Les soins au CATTP s'inscrivent dans une prise en charge globale de l'adolescent, en lien étroit avec les familles. L'équipe du CATTP travaille en partenariat avec les différents professionnels et partenaires intervenants auprès des adolescents et de leurs familles (CMP, pédopsychiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, Education Nationale...).

Les dossiers des patients sont strictement confidentiels.



Le dispositif du CATTP propose des groupes thérapeutiques, un espace d'écoute et d'échange sur des temps d'activités répartis dans la semaine en articulation avec le milieu scolaire et la famille.

Le CATTP peut être indiqué:

- En complément de suivis individuels en CMP/CASA ou en cabinet libéral pour des soins plus soutenus;
- À la suite d'une hospitalisation pour accompagner la reprise progressive de projets.



Dr AUGENDRE Jacqueline

- MÉDECIN RESPONSABLE

 Dr HALLEPEE DJIAN Laureen
- CADRE SUPÉRIEURE DE SANTÉ Mme SCAPIN Raphaëlle
- CADRE DE SANTÉ (PAR INTÉRIM)
 Mme ZAWISTOWSKI Béatrice

8

Les consultations ne sont pas payantes. Les professionnels du CATTP dépendent de l'Établissement public de santé Erasme, financé par l'Assurance Maladie.



Notre équipe pluri-professionnelle est composée de pédopsychiatre, psychologues, infirmière, artthérapeutes, assistante sociale et secrétaire